



COMPTE RENDU DU

CONSEIL MUNICIPAL du 28 septembre 2023

18H30 à La Salle des Fêtes

FINANCES

Subvention Grand Avignon travaux Maya-Orangerie
Location salle ~~des fêtes~~ pour les stages des associations
Décision modificative numéro 2 : Virements de comptes à comptes
Marché public de l'électricité
Carte cadeau Jean Alfara

RESSOURCES HUMAINES

Tableau des effectifs

PROJETS-RÉALISATIONS

Avenant numéro 1 – Travaux de l'Orangerie
Réfection charpente et toiture de l'Orangerie
Maitrise d'œuvre végétalisation de la cour Bernard de Ventadour
Inscription au Programme Actee 2 – Fonds Chêne
Viager « Milianti »

DIVERS

Séisme au Maroc et inondations en Libye : soutien financier à une association
Convention Via Rhôna

ETAIENT PRESENT.E.S :

Mesdames Karel Arnau, Emilie Beynet, Martine Bouche, Sylvie Burgio, Carole Delafontaine, Huguette Denis, Jessie Halli, Nathalie Jasse

Messieurs Régis Agret, Maurice Benoît, Patrick Cheruel, Frédéric Daragnes, Jacques Demanse, Joseph Lo Negro

PROCURATIONS :

Thibault Baccherini à Karel Arnau
Naïma Ouragh à Carole Delafontaine
Marie-Pierre Vaselli à Huguette Denis

ABSENT.E.S :

Steeven Arene
Mathias Durand

Secrétaire de Séance : Jacques Demanse

Remarques du compte rendu du dernier conseil municipal

Pas de remarques

FINANCES

Subvention Grand Avignon travaux Maya-Orangerie

Rapporteur Jacques Demanse

Dans le cadre des travaux de rénovation énergétique des bâtiments de la Résidence Maya et de la Salle du Conseil Municipal de l'Orangerie, nous souhaitons solliciter une subvention auprès du Grand Avignon à hauteur de 112 951 euros qui représentent 25,71% du montant des travaux HT.

L'avis des membres du conseil municipal est sollicité

Unanimité

Location salle des fêtes pour les stages des associations

Rapporteur Jessie Halili

Les Associations Sauveterroises bénéficient des locaux de la Commune à titre gratuit, cependant, lors des stages organisés par celles-ci, nous souhaitons mettre en place une contribution de 25 euros par jour afin de pallier aux frais de fonctionnement des locaux.

Madame Halili mentionne que toutes les salles municipales sont concernées.

L'avis des membres du conseil municipal est sollicité

Unanimité

Décision modificative numéro 2 : Virements de comptes à comptes

Rapporteur Huguette Denis

Virements de crédit - Section investissement

Opération	Compte	Débit	Crédit
10643 Rénovation énergétique Maya Séverin	2135	93 000	
10644 Rénovation énergétique Orangerie	2135		93 000
10643 Rénovation énergétique Maya Séverin	2135	5 000	
1065 Téléphonie	2158		5 000
1074 Carrefour Clos Méjean/Couronne/Garouyas	2152	4 000	
1056 Voirie marché à bon de commande	2152		4 000
1071 Place du Village	203	4 500	
1056 Voirie marché à bon de commande	2135		4 500

30312 Code INSEE	MAIRIE DE SAUVETERRE SAUVETERRE	DM n°2 2023
---------------------	------------------------------------	-------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

VIREMENT DE CREDIT SECTION INVESTISSEMENT

Désignation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-203-1071 : PLACE DE VILLAGE	4 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	4 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2135-10843 : RENOVATION ENERGETIQUE RESIDENCE MAYA SEVERIN	98 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2135-10844 : RENOVATION ENERGETIQUE SALLE ORANGERIE	0,00 €	93 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2135-1071 : PLACE DE VILLAGE	0,00 €	4 500,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2152-1056 : MARCHE A BONS DE COMMANDE VOIRIE	0,00 €	4 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2152-1074 : TRAVAUX CARREFOUR CLOS MEJAN COURONNE GAROUYAS	4 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2158-1085 : LA TELEPHONIE	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	102 000,00 €	106 500,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	106 500,00 €	106 500,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

L'avis des membres du conseil municipal est sollicité

Unanimité

Marché public de l'électricité

Rapporteur Jacques Demanse

Notre contrat de fourniture d'électricité d'une puissance de 0 à 36 kva et de l'éclairage public arrive à son terme le 31 décembre de cette année.

A ce titre, il nous faut souscrire un nouveau contrat par le biais d'une consultation.

La volatilité des marchés de l'énergie oblige les Communes à se positionner dans les heures qui suivent la clôture de la consultation.

Monsieur le Maire sollicite donc le conseil municipal en vue d'autoriser la Commission d'Appel des Offres à se réunir dans les heures qui suivent la clôture du marché afin de signer l'offre la mieux disante.

L'avis des membres du conseil municipal est sollicité

Unanimité

Carte cadeau Jean Alfara

Rapporteur Martine Bouche

Afin de clôturer la carrière en Mairie de Jean Alfara, nous souhaitons lui offrir une carte cadeau auprès des transports Ginoux pour un montant de 601,50 euros.

L'avis des membres du conseil municipal est sollicité

Unanimité

RESSOURCES HUMAINES

Tableau des effectifs

Rapporteur Frédéric Daragnes

Le tableau des effectifs a été modifié avec le départ en retraite cette année de Jean Alfara, Sylvain Gros-Jean et Claudine Mattio. En effet, afin de compenser ces départs en retraite, nous avons recruté deux agents aux services techniques, un agent a basculé de son poste sur un poste à l'école maternelle et il a été remplacé sur son poste par un agent polyvalent en entretien et surveillance scolaire.

Le tableau des effectifs se compose donc au 1^{er} octobre 2023 comme suit :

Catégories	Grades	Budgétisés	Effectivement pourvu titulaire	
			TC	TNC
TC = Temps Complet / TNC = Temps Non Complet			TC	TNC
B	Technicien	1	1	
C	Agent de Maîtrise Principal	2	2	
C	Agent de Maîtrise	4	4	
C	Adjoint Technique Principal de 1 ^{ère} Classe	1	1	
C	Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} Classe	1	1	
C	Adjoint Technique Territorial	6	6	
TOTAL filière technique		15	15	0
A	Attaché Territorial	1	1	
B	Rédacteur Territorial	1	0	
C	Adjoint Administratif Principal de 1 ^{ère} Classe	4	3	1
C	Adjoint Administratif Principal de 2 ^{ème} Classe	1	1	
C	Adjoint Administratif	4	3	1
TOTAL Filière administrative		11	8	2
C	Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles Principal de 1 ^{ère} Classe	2	2	
TOTAL filière sociale		2	2	0
C	Adjoint du Patrimoine	1	1	
TOTAL filière culturelle		1	1	0
B	Chef de Service de Police Municipale	1	0	
C	Brigadier-Chef Principal	1	1	
TOTAL filière police municipale		2	1	0
TOTAL GENERAL		31	27	2

L'avis des membres du conseil municipal est sollicité

Unanimité

PROJETS-RÉALISATIONS

Avenant numéro 1 – Travaux de l'Orangerie

Rapporteur Patrick Cheruel

Nous avons sollicité l'Entreprise Sutter afin de changer l'intégralité des volets de la Résidence Maya Séverin et pas uniquement les volets roulants des baies vitrées, cette modification entraîne un surcoût de 10 578.20 € HT

L'avis des membres du conseil municipal est sollicité

Unanimité

Réfection charpente et toiture de l'Orangerie

Rapporteur Patrick Cheruel

L'étude de la charpente et de la toiture de l'Orangerie a indiqué qu'il fallait consolider la charpente et refaire la toiture. Une consultation a donc été lancée en juin 2023 pour une réponse au 31 juillet 2023.

Deux réponses nous sont parvenues :

Une de l'Entreprise Helmer pour un montant de 37 770 euros HT

Une de l'Entreprise Chataignier pour un montant de 40 138 euros HT.

L'Entreprise Helmer nous a indiqué ne pouvoir effectuer les travaux avant janvier 2024 ce qui pose problème, les travaux devant être terminés et facturés avant le 31 décembre de cette année.

L'Entreprise Chataignier, quant à elle, intervient déjà sur le gros œuvre de l'Orangerie et propose de faire les travaux charpente et toiture dans la continuité du marché.

Nous sollicitons donc, ce jour, les membres du conseil municipal en vue de choisir l'entreprise Chataignier pour effectuer ces travaux.

L'avis des membres du conseil municipal est sollicité

Unanimité

Maitrise d'œuvre végétalisation de la cour Bernard de Ventadour

Rapporteur Jessie Halili

Afin d'apporter du confort aux élèves et personnels intervenant au sein de l'Ecole Élémentaire Bernard de Ventadour, nous souhaitons végétaliser la cour ce qui optimiserait les travaux de rafraîchissement déjà effectués et permettrait de lutter contre cet îlot de chaleur.

Nous nous sommes attaché les services d'une architecte du CAUE, laquelle a conçu un projet empirique à amender selon les besoins, souhaits et finances de la Collectivité.

Cette architecte est venue présenter, en fin d'année scolaire, la vision d'une végétalisation de cour d'école par le biais d'exemples, aux enseignants, parents d'élèves et personnels, mais également présenter la méthode de travail en collaboration afin de porter le projet de la meilleure des façons possibles.

Pour donner suite à ce travail, il convient désormais de lancer une consultation en vue d'une maîtrise d'œuvre, il s'agit donc d'autoriser Monsieur le Maire à lancer cette consultation.

L'avis des membres du conseil municipal est sollicité

Majorité Absolue 16 pour – 1 abstention : Karel Arnau

Inscription au Programme Actee 2 – Fonds Chêne

Rapporteur Jacques Demanse

Lors du dernier conseil municipal, nous avons délibéré sur l'inscription de la Commune de Sauveterre au programme ACTEE 1. Pour rappel, le programme Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique (ACTEE), porté par la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR), vise à faciliter le développement des projets d'efficacité énergétique et de substitution d'énergies fossiles par des systèmes énergétiques efficaces et bas carbone **pour les bâtiments publics en France métropolitaine.**

Le Fonds CHÊNE est le principal outil de financement des collectivités pour la rénovation de leur parc tertiaire, au sein d'ACTEE+ (PRO-INNO-66), troisième édition du programme créé par arrêté ministériel le 28 novembre 2022.

Des financements pour les études et pour les actions de coopération pour la rénovation énergétique du patrimoine public sont ainsi disponibles et sont cumulables avec d'autres dispositifs.

Le délai de réalisation du programme « ACTEE+ » s'étend de septembre 2023 à décembre 2026.

Nous vous proposons que la Commune soit candidate et intègre le groupement coordonné par le Syndicat d'Energie Vauclusien (SEV) pour permettre de bénéficier de cet Appel à Projet pour son patrimoine bâti et celui des seize communes du territoire.

Le SEV 84 regroupe l'ensemble des candidatures pour les EPCI du Vaucluse et les communes gardoises du Grand Avignon (entente avec le SMEG). Le Grand Avignon fera le lien entre le SEV et les 16 communes, en coordonnant techniquement les projets et distribuant les financements (2023 à 2026).

Par conséquent, pour bénéficier des financements, la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon candidate, s'engage à porter les projets des Communes adhérentes qui le souhaitent en vue de réaliser les études correspondantes (audits, prestations de maîtrise d'œuvre, SDIE et autres) afin de mettre en œuvre sa stratégie de rénovation énergétique globale et efficace des bâtiments.

L'avis des membres du conseil municipal est sollicité

Unanimité

Rapporteur Jacques Demanse

La Commune a acquis, en viager occupé, en 2015, la maison « Milianti », Madame et Monsieur Milianti n'étant plus résidents dans la maison, leur tuteur a sollicité renoncer au droit d'usage et d'habitation de cette maison, l'acte a été signé en mai 2023.

Nous nous sommes réunis, le lundi 18 septembre afin d'échanger sur le devenir de ce bien et sur l'estimation des domaines ainsi que du Notaire.

Le conseil municipal est sollicité ce jour en vue de se déterminer sur le devenir de ce bien, vente ? projet ?

Si la vente est retenue par le conseil municipal, il convient de se prononcer sur les moyens de mise à la vente, Notaire ? Agence immobilière ?

Et enfin, il convient d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires pour donner suite au choix des membres du conseil municipal.

L'avis des membres du conseil municipal est sollicité

Sur la question du devenir du bien, la vente est délibérée à la majorité absolue moins 1 voix contre : Maurice Benoît.

A la question des modalités de mise en vente les avis ne requièrent pas l'unanimité :

- Mandat à un Notaire uniquement : **5 pour** (Karel Arnau, Thibault Baccherini, Sylvie Burgio, Patrick Cheruel et Jacques Demanse) - **12 contre** (Emilie Beynet, Martine Bouche, Carole Delafontaine, Huguette Denis, Jessie Halili, Nathalie Jasse, Naïma Ouragh, Marie-Pierre Vaselli, Régis Agret, Maurice Benoît, Frédéric Daragnes, Joseph Lo Negro)
- Mandat à un Notaire et deux Agences Immobilières : **12 pour** (Emilie Beynet, Martine Bouche, Carole Delafontaine, Huguette Denis, Jessie Halili, Nathalie Jasse, Naïma Ouragh, Marie-Pierre Vaselli, Régis Agret, Maurice Benoît, Frédéric Daragnes, Joseph Lo Negro) – **5 contre** (Karel Arnau, Thibault Baccherini, Sylvie Burgio, Patrick Cheruel et Jacques Demanse)

Il est donc décidé à la majorité de mandater un Notaire et deux Agences immobilières.

A la question des souhaits de la Commune en termes d'acquisition les avis divergent également :

- Limitation de construction de 4 logements maximum : **4 élus pour** (Emilie Beynet, Jessie Halili, Nathalie Jasse, Joseph Lo Negro) **13 élus contre** (Régis Agret, Karel Arnau, Thibault Baccherini, Maurice Benoît, Sylvie Burgio, Patrick Cheruel, Frédéric Daragnes, Carole Delafontaine, Jacques Demanse, Huguette Denis, Naïma Ouragh, Marie-Pierre Vaselli)
- Limitation de construction à 3 logements maximum : **13 élus pour** (Régis Agret, Karel Arnau, Thibault Baccherini, Maurice Benoît, Sylvie Burgio, Patrick Cheruel, Frédéric Daragnes, Carole Delafontaine, Jacques Demanse, Huguette Denis, Naïma Ouragh, Marie-Pierre Vaselli) **4 élus contre** (Emilie Beynet, Jessie Halili, Nathalie Jasse, Joseph Lo Negro)

Le cahier des charges des modalités de vente ira dans le sens de la majorité stipulant que trois logements maximums pourront être construits dans cet immeuble.

DIVERS

Séisme au Maroc et inondations en Libye : soutien financier à une association

Rapporteur Jacques Demanse

Nous souhaitons apporter aide et soutien aux peuples Marocain et Libyen.

Pas de vote requis, tous les élus sont d'accord pour que Monsieur le Maire sollicite l'avis du Conseil d'Administration du CCAS.

Convention Via Rhôna

Rapporteur Jacques Demanse

Monsieur le Maire est sollicité ce jour afin de signer une convention concernant la gestion de la section véloroute de la Via Rhôna entre Sorgues et Avignon qui se situe sur la Commune de Sauveterre.

La convention vous a été fournie, ainsi qu'un plan, en annexe de ce conseil municipal.

Il s'agit d'autoriser Monsieur le Maire a signer cette convention.

L'avis des membres du conseil municipal est sollicité

Unanimité